Grand Poitiers Communauté urbaine

Accueil des gens du voyage

7 aires d'accueil et 1 aire de grand passage

Grand Poitiers compte sur son territoire 7 aires d'accueil des gens du voyage. Une aire de grand passage sur la commune de Poitiers a également été aménagée.

<u>Localisation des sites d'accuei</u>

À Poitiers

- > Aire d'accueil de Domptigarde : 4 emplacements.
- > Aire d'accueil du CHU (dans l'enceinte du CHU) : 2 emplacements réservés à la famille proche d'un malade, accès sur justificatif. La durée maximale du stationnement est fonction de la durée d'hospitalisation du patient.
- > Aire de Beaulieu : 12 emplacements.
- > Aire de Grand Passage (superficie de 3 hectares). Capacité de 130 caravanes. Cette aire est destinée à accueillir des missions ou des grands groupes pour des rassemblements familiaux. Une demande écrite d'occupation préalable doit être adressée à la Direction Politique de la Ville Solidarité (voir contacts).

À Fontaine-le-Comte

> Aire d'accueil de 14 emplacements ouverte depuis décembre 2013 (Fontaine-le-Comte sur la RD N°11 près du hameau des Barberies).

À Saint-Benoît

> Aire des Grimaudières (sur la route de Nouaillé-Maupertuis) avec 10 emplacements.

À Jaunay-Marigny

> Aire d'accueil "Les vallées" avec 12 emplacements.

À Chauvigny

Aire d'accueil "La figée" avec 8 emplacements.

La gestion et l'entretien des 7 aires d'accueil et 1 aire de grand passage ci-dessus sont confiés à

HACIENDA. Coordination: 06 68 65 21 51 / Astreinte: 06 68 02 50 99

Les conditions d'accès :

- > durée de stationnement limitée à 3 mois renouvelable,
- > le stationnement, la consommation d'eau et d'électricité sont payants,
- > la scolarisation des enfants est obligatoire.

Contact

Direction Cohésion Sociale Jeunesse Vie Associative

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites 86 000 Poitiers Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30